

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt-huit mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 15 mars 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D162024

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine –
M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjointes,
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE Catherine –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT
Franck – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE
Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. RETY Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale, M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à Mme RAVAT Ginette, M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à M. Bertrand VERNOUX, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Date de la convocation :
15/03/2024

Absent : M. NILLON Christophe

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération :
COMMUNE : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les prévisions de la section fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses pour une somme de **2 355 000 Euros**.

En fonction des dépenses et des recettes réalisées en 2023, les propositions sont les suivantes :

En dépenses :

- Charges à caractère général :		
* B.P. 2023 + DM 2023	550 000.00 Euros	
* C.A. 2023	406 533.23 Euros	
* Proposition B.P. 2024		575 000.00 Euros
- Charges de personnel :		
* B.P. 2023	710 000.00 Euros	
* C.A. 2023	705 164.34 Euros	
* Proposition B.P. 2024		790 000.00 Euros
- Autres charges de gestion courante :		
* B.P. 2023	551 971.52 Euros	
* C.A. 2023	322 195.10 Euros	
* Proposition B.P. 2024		384 500.00 Euros

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240328-D162024-BF
Date de réception préfecture : 03/04/2024

- Opérations d'ordre :		
* B.P. 2023 + DM 2023	144 423.92 Euros	
* C.A. 2023	168 998.40 Euros	
* Proposition B.P. 2024		161 500.00 Euros
- Charges financières :		
* B.P. 2023	6 000.00 Euros	
* C.A. 2023	4 151.66 Euros	
* Proposition B.P. 2024		4 000.00 Euros
- Virement à la section d'investissement :		
* B.P. 2023 + DM 2023	255 576.08 Euros	
* C.A. 2023	0.00 Euros	
* Proposition B.P. 2024		440 000.00 Euros

Total des dépenses de fonctionnement : 2 355 000.00 Euros.

En recettes :

- Produit des services :		
* B.P. 2023	24 000.00 Euros	
* C.A. 2023	29 586.49 Euros	
* Proposition B.P. 2024		27 500.00 Euros
- Impôts et Taxes :		
* B.P. 2023	1 580 000.00 Euros	
* C.A. 2023	1 745 656.59 Euros	
* Proposition B.P. 2024		1 660 000.00 Euros
- Dotations et Compensations :		
* B.P. 2023	490 000.00 Euros	
* C.A. 2023	525 934.02 Euros	
* Proposition B.P. 2024		502 100.00 Euros
- Autres produits dont vente de terrain :		
* B.P. 2023	51 000.00 Euros	
* C.A. 2023	68 416.13 Euros	
* Proposition B.P. 2024		165 400.00 Euros
- Opérations d'ordre :		
* B.P. 2023 + DM 2023	37 971.52 Euros	
* C.A. 2023	37 971.52 Euros	
* Proposition B.P. 2024		0.00 Euros
- Excédent fonctionnement :		
* B.P. 2023	35 000.00 Euros	
* C.A. 2023	35 000.00 Euros	
* Proposition B.P. 2024		0.00 Euros

Total des recettes de fonctionnement : 2 355 000.00 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les prévisions de la section investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses pour une somme de **2 580 000 Euros.**

En dépenses :

PROGRAMMES	RESTE A REALISER	CREDITS NOUVEAUX	PROPOSITIONS DU MAIRE
Remboursement d'emprunt		100 000	100 000
Provision caution		670	670
88 – Electrification/Eclairage public		325 000	325 000
98 – Acquisitions foncières	300	419 700	420 000
101 – Matériel	3 000	177 000	180 000
102 – Bâtiments communaux	21 900	403 100	425 000
103 – Extension du Pôle Culturel		300 000	300 000
109 – Voirie	33 500	286 500	320 000
118 – Aménagement Rue Janin	50 900	9 100	60 000
119 – Aménagement Rue Chemin Vieux		400 000	400 000
120 – Environnement	5 400	43 930	49 330
TOTAUX	115 000	2 364 330	2 580 000

En recettes :

- 2 580 000 Euros de recettes nouvelles émanant pour :
- 863 723.02 € de virement de fonctionnement
 - 440 000.00 € de prélèvement de fonctionnement
 - 895 248.17 € d'excédent 2023
 - 157 780.00 € de F.C.T.V.A. (investissement de 2022)
 - 61 078.81 € de Taxe d'aménagement
 - 161 500.00 € d'amortissement des immobilisations
 - 670.00 € provision remboursement caution

Le budget, dans sa globalité (fonctionnement et investissement) est présenté équilibré pour un montant total de **4 935 000.00 Euros.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- PREND connaissance des propositions de recettes et de dépenses,
- PREND connaissance des restes à réaliser pour 115 000 € en dépenses,
- APPROUVE le Budget Primitif Communal 2024, tel que présenté.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 02 avril 2024

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX
Accusé de réception en préfecture
001-240403206-20240328-D162024-BF
Date de réception préfecture : 03/04/2024